

Envoyé en préfecture le 05/02/2026

Reçu en préfecture le 05/02/2026

Publié le



ID : 063-200035012-20260205-GESLS2026_00005-BF

Budget primitif 2 0 2 6

RAPPORT DE PRÉSENTATION

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2026	3
1 SECTION DE FONCTIONNEMENT	5
1.1 RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5
1.1.1 RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	5
1.1.2 RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	6
1.1.3 RÉSULTAT EN FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2025	6
1.2 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7
1.2.1 DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	7
1.2.2 DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	11
2 SECTION D'INVESTISSEMENT	12
2.1. RECETTES D'INVESTISSEMENT	12
2.1.1 RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	12
2.1.2 RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	12
2.1.3 RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2025	12
2.2 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	13
2.2.1 DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	13
2.2.2 DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	14
3 GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS	14
3.1. ÉPARGNES	14
3.2 NIVEAU D'ENDETTEMENT	15
4 CONCLUSION	15

PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2026



Le budget primitif est un acte de prévision qui récapitule les dépenses et recettes de l'exercice à venir. Il doit être adopté avant le 15 avril de l'exercice auquel il se rapporte.

Le 18 décembre 2025, le ROB vous a été présenté et reposait sur les principales prévisions envisagées pour l'année 2026.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

- La section de fonctionnement qui couvre les dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante du SMO Biopôle Clermont-Limagne.
- La section d'investissement qui concerne les dépenses et les recettes liées aux équipements et aux projets de travaux qui donnent lieu directement ou indirectement à l'augmentation durable du patrimoine et qui contribuent à son désendettement.

Ce budget s'inscrit dans la continuité des décisions prises courant 2025 concernant notamment les projets d'investissement liés à la rénovation énergétique suivant les axes détaillés dans le rapport d'orientation budgétaire (ROB).

AXE 1 – ENTRETIEN DU PARC IMMOBILIER

TRAVAUX D'AMÉLIORATION ÉNERGETIQUE

En 2026, le syndicat engagera un plan d'investissement massif pour la **transition énergétique** de ses sites, visant à allier qualité locative et réduction des coûts. Les chantiers majeurs incluent la rénovation complète du système thermique de **Riom** (pompes à chaleur et pilotage à distance), l'isolation extérieure et la modernisation du chauffage à **Saint-Beauzire**, ainsi que la réduction des déperditions thermiques sur le site du **Brézet**.

AXE 2 – COMMUNICATION

Le SMO Biopôle Clermont Limagne intensifie sa stratégie de communication pour relouer les laboratoires vacants à Riom et Saint-Beauzire, en misant sur une communication ciblée et la valorisation de ses services. Cette dynamique sera portée par l'inauguration, le 04 juin 2026, du bâtiment d'accueil, véritable « totem » de la technopole, cet espace rénové servira à la fois de lieu de convivialité pour le personnel de la technopole et de vitrine promotionnelle pour le secteur des sciences du vivant.

AXE 3 – ANIMATION ET DYNAMIQUE PARTENARIALE

Le bâtiment d'accueil, récemment rénové, devient un véritable **bâtiment « Totem »**. L'installation des équipes de **Vegepolys Valley** et du **GIMRA** aux côtés du SMO permet de mutualiser les moyens et de renforcer les synergies opérationnelles entre ces acteurs clés de la santé et du végétal.

Afin d'animer la filière végétale, le SMO organise, le **12 mars 2026**, une journée de rencontres d'affaires en partenariat avec le Naturopôle Nutrition Santé, Vegepolys Valley, VetAgro Sup et Sigma Clermont INP. Cet événement vise à faciliter les échanges entre producteurs, chercheurs et entrepreneurs du secteur végétal.

Impact budgétaire : Ces actions s'inscrivent dans une volonté d'optimiser l'occupation des locaux rénovés et de renforcer l'attractivité économique du territoire par une animation de filière ciblée.

Les éléments qui vont suivre constituent la présentation générale du Budget Primitif 2026 avec la reprise du résultat 2025.

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le budget primitif du SMO Biopôle Clermont-Limagne s'élève globalement en mouvements budgétaires (opérations réelles et d'ordre) avec la reprise des résultats à **12 571 K€** contre 12 183 K€ en 2025.

Il se décompose de la façon suivante :

- Section de fonctionnement :

- Section d'investissement :

Chacune d'elle doit être votée en équilibre.

ÉQUILIBRES GÉNÉRAUX DU BUDGET PRIMITIF 2026 EN EUROS

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Opérations réelles	2 374 330	2 096 701	261 508	1 401 585
Réserve équipements				5 914 105
Opérations d'ordre	86 480	219 733	226 423	93 170
Virement entre sections		2 613 466	2 613 466	
Résultat de clôture (N-1)	2 469 090		2 739 563	
Excédent de fonctionnement capitalisé				
RAR 2025			1 800 000	232 100
TOTAL PAR SECTION	4 929 900	4 929 900	7 640 960	7 640 960
TOTAL BUDGET 2025		12 570 860		

1 SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement du budget primitif 2026 retrace les opérations nécessaires et courantes pour assurer le bon fonctionnement du SMO Biopôle Clermont-Limagne.
 Le budget prévisionnel de la section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à un total de **4 930 K€** (contre **4 722 K€** en 2025).

1.1 RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Evolution des recettes de fonctionnement par rapport à 2025.

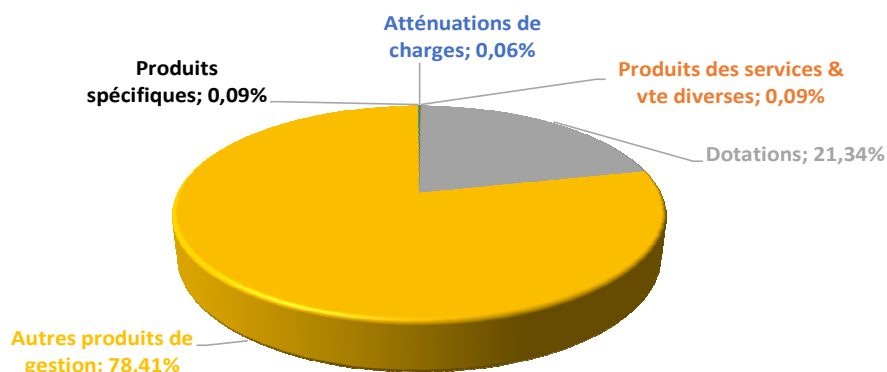
Chapitres	Libellés	CA2025 estimé	BP 2025	BP 2026	Variation en % BP25/26
013	Atténuations de charges	1 524	1 500	1 500	0,00%
70	Produits des services & vte diverses	142	1 500	2 250	50,00%
74	Dotations	506 670	506 670	506 670	0,00%
75	Autres produits de gestion	2 078 541	2 056 470	1 861 710	-9,47%
77	Produits spécifiques	202	5 000	2 200	-56,00%
78	Reprise sur provision	55 117	39 000		
	TOTAL OP REELLES	2 642 195	2 610 140	2 374 330	-9,03%
042	Operat. ordre transfert entre sections	86 580	86 580	86 480	-0,12%
	TOTAL OP D'ORDRE	86 580	86 580	86 480	-0,12%
002	Resultat reporté (002)		2 025 452	2 469 090	
	TOTAL RECETTES	2 728 775	4 722 172	4 929 900	4,40%

BP : Budget Primitif en € CA : Compte Administratif en €

1.1.1 RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement sont en baisse de 7,65% par rapport au BP 2025 (hors provisions), elles s'élèvent à **2 374 k€**.

Les recettes réelles de fonctionnement en 2026 se décomposent de la manière suivante :



Les principales évolutions des recettes réelles de fonctionnement pour 2026 sont détaillées par chapitre et en montants décroissants, ci-après :

LES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (CHAPITRE 75) :

Sont enregistrés sur ce chapitre les recettes liées aux redevances générées par la location des bureaux et laboratoires sur les différents sites, et les charges locatives facturées aux occupants ainsi que leur régularisation (différentes charges : fluides, taxes foncières...)

Ses recettes sont attendues à hauteur de **1 862 k€** contre 2 056 k€ au PB 2025. Le montant a été estimé en tenant compte de taux d'occupation réel au 31 décembre 2025.

LES PARTICIPATION RECUES (CHAPITRE 74) :

Ce chapitre retranscrit les produits reçus des membres du SMO Biopôle Clermont-Limagne qui s'élève à **507 k€**.

LES PRODUITS DE SERVICES (CHAPITRE 70) :

Ce chapitre enregistre les redevances versées par les utilisateurs des salles de réunion, des photocopies, de la téléphonie et autres. L'estimation pour 2026 est de **2,25 k€**.

PRODUITS SPECIFIQUES (CHAPITRE 77) :

Le chapitre 77 (produits volatiles et exceptionnels) est prévu à hauteur de **2,2 k€**. Il contient :

- Compte 773 « mandats annulés »
- Compte 775 « produits de cession et d'immobilisation » (les différentes ventes de biens ou d'équipement du syndicat pendant l'année. Les ventes étant ensuite comptabilisées en investissement au chapitre 024 - Produits des cessions d'immobilisations).

ATTENUATION DES CHARGES (CHAPITRE 013) :

Elles correspondent aux remboursements au profil du syndicat (indemnités journalières et charges sociales lors des absences maladie ou trop perçus dans ces cas de maladie par les agents). Son estimation est de **1,5 k€**.

1.1.2 RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT

LES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES (CHAPITRE 042) :

Ce chapitre retrace les dépréciations de subventions reçues pour les sites du Brézet pour le bâtiment de Clermont Auvergne Métropole et de Saint-Beauzire pour les bâtiments de la CCIT. Elles sont transférables au compte 777

Le montant prévu est de **86 k€**.

Les recettes d'ordre de fonctionnement n'ont pas d'incidence sur la trésorerie du SMO Biopôle Clermont-Limagne, il s'agit d'un jeu d'écritures qui ne donne lieu ni à encaissement ni à décaissement.

1.1.3 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2025

L'excédent de fonctionnement de clôture d'exercice 2025 est de **2 469 K €**.

La part de résultat cumulé de fonctionnement peut être, au choix de l'assemblée délibérante :

- Soit maintenue en section de fonctionnement (compte R002)
- Soit faire l'objet d'une dotation complémentaire en réserves en section d'investissement (compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé).

Il est proposé de conserver en section de fonctionnement la totalité de l'excédent de fonctionnement.

Il sera donc affecté par anticipation comme suite :

- ♦ **2 469 K €** à la section de fonctionnement (compte R002)

1.2 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Evolution des dépenses de fonctionnement par rapport à 2025.

Chapitres	Libellés	CA 2025 estimé	BP 2025	BP 2026	Variation en % BP 26/BP25
011	Charges à caractère général	1 291 000	1 615 019	1 496 915	-7,31%
012	Charges de personnel	530 727	595 543	548 740	-7,86%
65	Autres charges de gestion courante	50 811	52 142	11 920	-77,14%
66	Charges financières	9 408	9 408	17 876	90,01%
67	Charges exceptionnelles	17 719	19 000	21 250	11,84%
68	Provision pour dépréciation	95 041	95 041	0	
	TOTAL OPERAT° REELLES	1 994 706	2 386 153	2 096 701	-12,13%
023	Virement à la section d'investissement		2 104 219	2 613 466	
042	Operat° ordre transfert entre sections	229 128	231 800	219 733	
	TOTAL OPERAT° D'ORDRE	229 128	2 336 019	2 833 199	21,28%
	TOTAL DEPENSES	2 223 834	4 722 172	4 929 900	4,40%

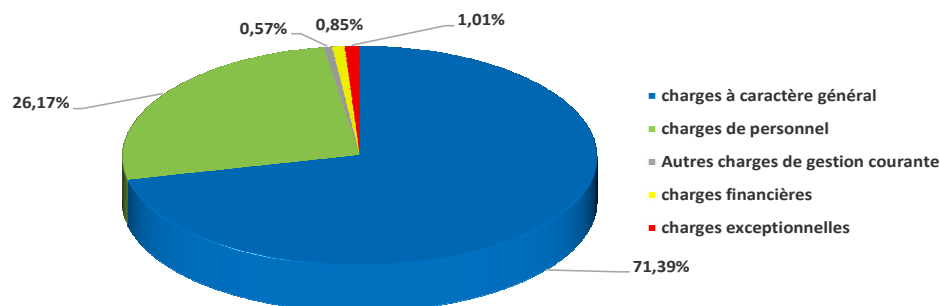
1.2.1 DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre qui ne génèrent pas de flux financiers) génèrent des flux de trésorerie (décaissements : dépenses engagées) au profit des tiers.

Elles comprennent d'une part, les dépenses de gestion courantes, d'autres part, les charges financières et les charges exceptionnelles.

Leur montant pour 2026 s'élève à **2 097 K €**, soit une baisse de 12,13% par rapport au BP 2025.

Le diagramme en secteurs ci-dessous illustre la décomposition des dépenses réelles de fonctionnement.

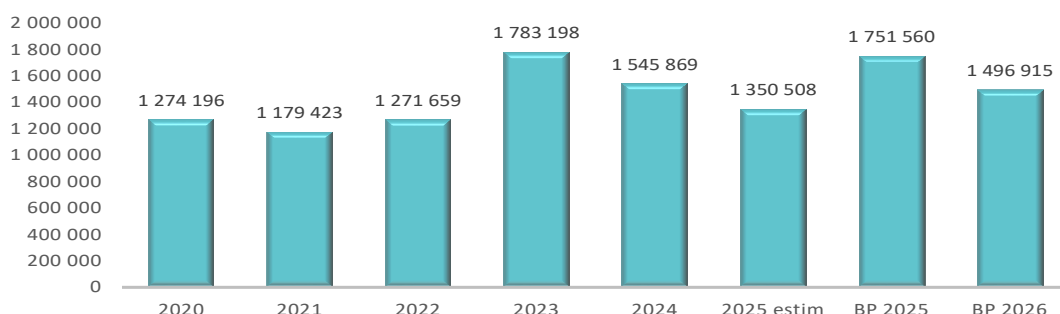


LES CHARGES A CARACTERE GENERAL (CHAPITRE 011)

71,37% correspond aux charges à caractère général. Après une année 2025 caractérisée par des prévisions de dépenses élevées notamment sur le poste des fluides, le budget 2026 propose un montant de charges à caractère général de **1 497 k€** contre 1 615 k€ en 2025,

soit une diminution de 7,31 %. Il se rapproche davantage de l'exécution réelles du BP 2025 avec certains ajustements.

Evolution des charges à caractère général



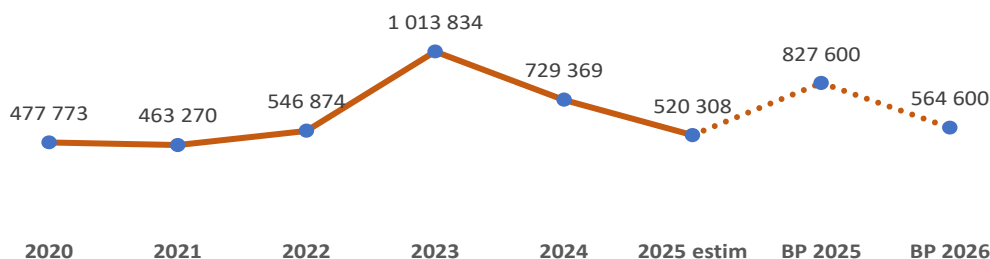
L'évolution des principaux postes du chapitre 011 :

Charges à caractère général	CA 2025	BP 2025	BP 2026	VARIAT BP 26/25	Variat %
Fluides (eau, électricité, gaz, carburant)	520 308	827 600	564 600	-263 000 €	-31,78%
Achat de fournitures diverses	19 472	31 775	52 475	20 700 €	65,15%
Contrats de prestation & locations Mobilières	27 518	36 476	23 830	-12 646 €	-34,67%
Entretien (terrains et batiments)	76 350	143 620	152 892	9 272 €	6,46%
Maintenance	172 115	178 783	169 933	-8 850 €	-4,95%
Assurances	36 991	37 076	38 775	1 699 €	4,58%
Etudes et recherches & honoraire	28 397	5 200	10 000	4 800 €	92,31%
Communication, formation, missions...	27008,96	39 530	35 810	-3 720 €	-9,41%
Frais de gardiennage	229 568	230 800	233 000	2 200 €	0,95%
Frais de nettoyage	39 715	42 500	40 500	-2 000 €	-4,71%
Taxes foncières (Bâtiments mis à dispo))	92 956	96 100	94 000	-2 100 €	-2,19%
Taxe fonciere (site Riom)	80 109	82 100	81 100	-1 000 €	-1,22%
TOTAL	1 350 508	1 751 560	1 496 915	-254 645 €	-14,54%

• LES DEPENSES LIEES AUX FLUIDES

La baisse globale de l'enveloppe du chapitre des charges à caractère général est principalement portée par le cout des fluides (eau, gaz, électricité & carburant). Ce dernier s'établit à **565 k€** enregistrant une baisse de 263 k€ par rapport au BP 2025.

Fluides (eau, électricité, gaz, carburant) en €



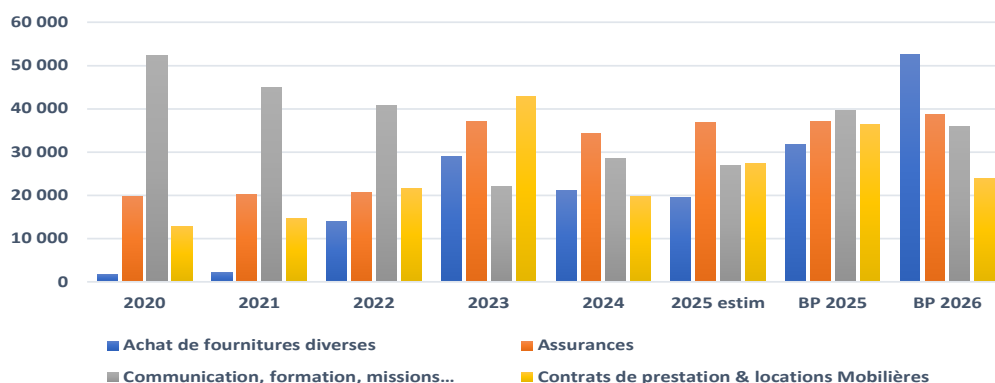
• LES DEPENSES LIEES AUX ASSURANCES, AUX FOURNITURES DIVERSES, AUX FRAIS DE FORMATIONS, RECEPTION, TELECOMMUNICATIONS, CONTRATS DE PRESTATIONS ET LES LOCATIONS MOBILIERES

Le montant des assurances est de **39 k€**, on constate une hausse modérée de 4.58 % des dépenses d'assurances par rapport au BP 2025 (il s'agit d'assurance dommages aux biens et risques annexes, responsabilité civile, protection juridique et fonctionnelle).

Les achats de fournitures diverses (**52 k€**) sont en augmentation pour réaliser les divers travaux d'entretien et de rénovation effectués par l'agent technique interne au syndicat : peinture, luminaires, relamping, vêtements travail, fournitures administratives, fournitures pour menuiserie, serrures et cylindres...

En communication, formations, réceptions, missions : un montant prévisionnel total de **36 k€** est alloué pour ces postes, soit une baisse de 9% par rapport au BP 2025, mais en cohérence avec la moyenne des dépenses réelles constatées sur les cinq dernières années.

Pour les Contrats de prestation et location mobilières, le montant se stabilise autour 24 k€ soit une baisse de 12,64 % par rapport au BP 2025. Ils comprennent la gestion des déchets ménagères et la location de bennes de déchets à Riom (Suez), le coût du logiciel de partage de fichiers et d'une plateforme de travail collaboratif (Nextcloud), la mise en conformité RGPD, la location de matériels téléphonie et des photocopieurs.



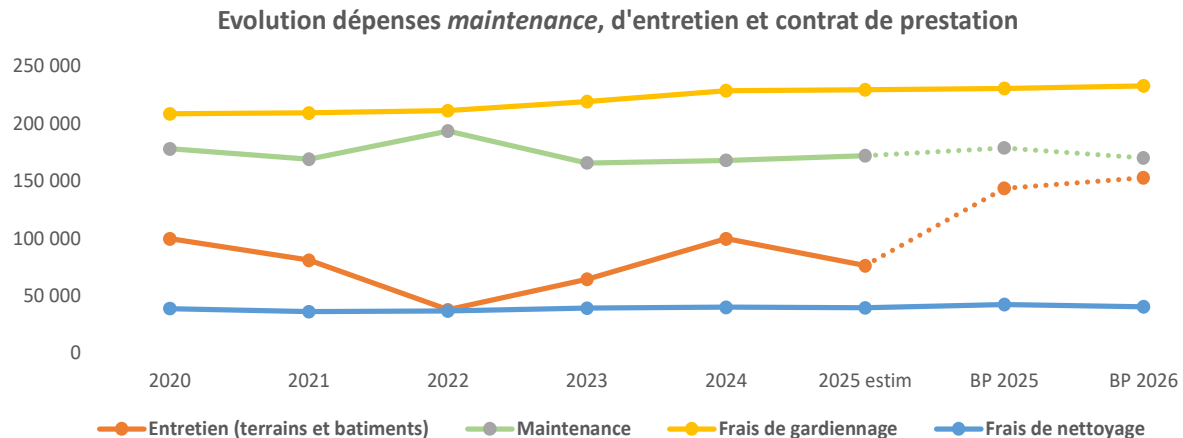
- **LES DEPENSES LIEES A LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE, L'ENTRETIEN ET LE GARDIENNAGE**

Les dépenses prévisionnelles en maintenance s'élèvent à **170 k€** et comprennent les maintenances préventives et curatives des installations techniques des différents sites (marché P2) ainsi que d'autres interventions spécifiques liées aux ascenseurs, à la télésurveillance, logiciels informatiques et autres qui sont assurées par des différents prestataires. Son enveloppe est légèrement réduite par rapport au BP 2025.

Les dépenses pour l'entretien (terrains et bâtiments), sont estimées à **153 k€** soit en légère augmentation (+3,95) par rapport à 2025, confirmant un effort soutenu pour la préservation du patrimoine immobilier.

Les frais de gardiennage sont estimés à **233 k€**, il s'agit du deuxième poste de dépense le plus important. Il présente une très légère hausse pour répondre aux besoins de sécurité du site de Riom.

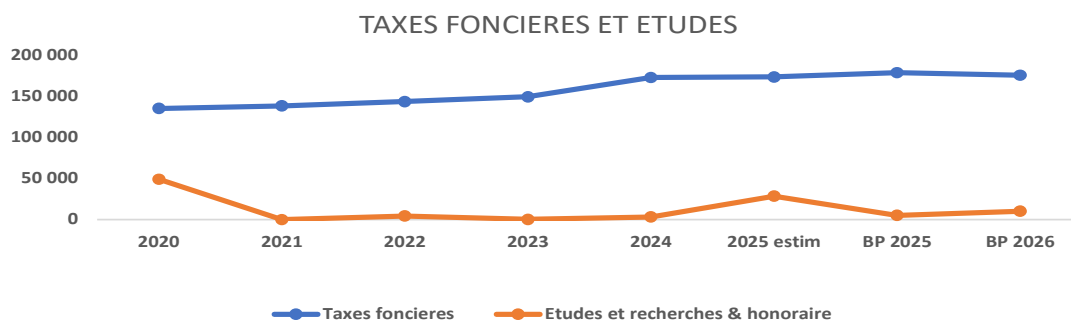
Les frais de nettoyage s'élèvent à **41 k€** soit une baisse de 4,71% par rapport au BP 2025, le contrat a été réadapté après le départ de locataires à Riom.



• LES DEPENSES RELATIVES AUX TAXES FONCIERES, ETUDES, et HONORAIRES

Les taxes foncières ont progressé de manière significative entre 2020 et 2025. Pour 2026 une légère hausse est anticipée par rapport aux prévisions de 2025. Leur montant est estimé à **175 k€**.

Pour les études, recherches et honoraires (Moe marché assurance), le budget prévoit une enveloppe de **10 k€**.



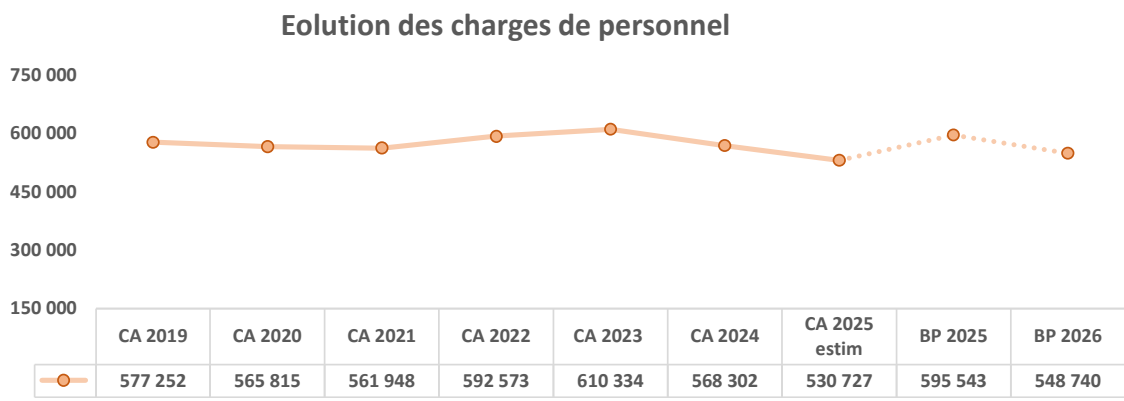
LES CHARGES DE PERSONNEL (CHAPITRE 012) :

Les charges de personnel constituent le 2^{ème} poste de dépenses de fonctionnement du SMO Biopôle Clermont-Limagne. Pour l'exercice 2026, elles sont évaluées à **548 k€**. Aucune modification de l'organigramme est prévue cette année.

L'enveloppe tient compte des revalorisations nationales et des ajustements liés à la protection sociale complémentaires (PSC), dont la participation employeur devient obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2026.

Les crédits incluent les dépenses relatives aux salaires et traitements des agents, l'ensemble des contributions sociales obligatoires versées à l'URSSAF, les contributions aux organismes de sécurité sociale et de retraite (CNRCAL, IRCANTEC), les cotisations au centre de gestion (CDG) et au CNFPT, les prestations et avantages sociaux (Cnas ; prévoyance, chèques déjeuners...), les dépenses de formation.

Le SMO Biopôle Clermont-Limagne a recours à la mutualisation avec Riom Limagne et volcans et Clermont Auvergne Métropole, afin d'accroître l'expertise technique et de sécuriser les procédures. Ce qui se traduit par le remboursement de frais suivant des conventions de services mis à disposition.



LES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (CHAPITRE 65) :
 Les crédits de ce chapitre regroupent les subventions accordées pour soutenir l’association tous en BD en Limagne à Saint Beauzire (**0,7 K€**) et les journées scientifiques de l’école doctorale des sciences de la vie (**0,3 K€**), les pertes sur créances et les frais de mission et de représentation des élus (**5 K€**).
 Également, on retrouve dans ce chapitre, les frais divers concernant la sécurisation des données et l’hébergement des sites (6 K€). Le montant total du chapitre est de **12 K€**.

LES CHARGES FINANCIERES (CHAPITRE 66) :
 Ce chapitre représente le remboursement des intérêts des emprunts contractés par les membres du SMO Biopôle pour financer les bâtiments mis à disposition du SMO Biopôle, mais aussi ceux de nouvel emprunt mobilisé dans un 1^{er} temps à hauteur de (400 K€).
 Le nouvel emprunt a été contracté en 2025 suite au lancement du projet de la rénovation énergétique.
 Ainsi Le niveau global de ces charges est favorisé par la politique de gestion active de la dette du SMO Biopôle qui a permis de recourir à des taux d’intérêt attractifs indexés sur le livret A. Leurs montants sont de 18 K€.

LES CHARGES SPECIFIQUES (CHAPITRE 67) :
 Les crédits inscrits en charges spécifiques correspondent à des régularisations comptables sur exercices antérieurs. Le montant prévu pour ce chapitre est de 21 K€.

1.2.2 DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT

Les opérations d’ordre sont des opérations budgétaires et comptables qui ne génèrent pas de flux financiers. Elles peuvent s’opérer à l’intérieur d’une section ou entre sections.

LES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS (CHAPITRE 042) :
 Il s’agit des dotations aux amortissements qui constatent l’usure des biens acquis, leur montant est de **220 k€**.

VIREMENT A LA SECTION D’INVESTISSEMENT (CHAPITRE 023) :
 Il constitue l’excédent des recettes de la section de fonctionnement viré à la section d’investissement au chapitre 021 afin de participer au financement de cette section. Leur montant est de **2 613 k€**.

2 SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement du budget primitif 2026 s'élève à **7 641 K€**. Elle est marquée par la poursuite du projet de rénovation énergétique.

2.1 RECETTES D'INVESTISSEMENT

Evolution des recettes d'investissement par rapport à 2025 :

CHAPITRES	LIBELLES	CA 2025	BP 2025	BP 2026	Variation BP 2026/2025
	Restes à réaliser		0	1 800 000	
Chap.16	Emprunts et dettes assimilées	400 000	2 200 000	0	
	165 Dépôts de garanties (Cautions)	8 190	6 000	11 508	
Chap.10	Dotations, fonds divers et réserves (1068)	1 000 000	1 000 000	0	
Chap.024	Produits de cession d'immobilisations	0	0	250 000	
	TOTAL OPERAT° REELLES	1 408 190	3 206 000	2 061 508	-35,70%
Chap.021	Virement de la section de fonctionnement		2 104 219	2 613 466	
Chap.040	Operat° d'ordre de transfert entre sections (amortissement)	229 128	231 800	219 733	
Chap.041	Operations patrimoniales			6 690	
	TOTAL OPERAT° D'ORDRE	229 128	2 336 019	2 839 889	
R001	Solde d'exécution positif reporté)		1 918 640	2 739 563	
	TOTAL RECETTES	1 637 318	7 460 659	7 640 959	2,42%

2.1.1 RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **262 k€** sans les restes à réaliser. Elles se décomposent essentiellement du produit de cession d'immobilisation et les cautions.

- Le produit de cessions des immobilisations : **250 k€**

Ce montant intègre la cession d'un ancien bâtiment sur la parcelle BH 185 située à Riom.

- Les emprunts et dettes assimilées :

Il s'agit des cautions versées par les nouveaux locataires. Le montant est estimé à **12 k€**.

2.1.2 RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT

Les opérations d'ordre sont regroupées dans 3 chapitres :

Le chapitre 021 retrace l'autofinancement libre dégagé par la section de fonctionnement et transféré à l'investissement. Il participe à l'équilibre de la section d'investissement. Son montant est de **2 613 k€**.

Le chapitre 040 retrace les dotations aux amortissements figurant aux comptes 28xxxx « Amortissement des immobilisations ... », il correspond à la constatation comptable de l'usure des acquisitions d'investissement cumulées de ces dernières années. Son montant est de **220 k€**.

Le chapitre 041 retrace les opérations patrimoniales, son montant est de **7 k€**.

2.1.3 RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2025

Excédent d'investissement de clôture de l'exercice 2025 est de **2 740 K€**.

Par anticipation, cet excédent sera reporté au BP 2026 au compte R001.

Les restes à réaliser en recettes pour l'année 2025 sont évalués à 1 800 K€.

Les restes à réaliser en dépenses pour l'année 2024 sont évalués à 232 K€.

2.2 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le volume des investissements réels (équipements) prévus est de **1 253 K€**. Son niveau prévu en hausse s'inscrit en continuité de l'exercice précédent, porté par la réalisation des travaux de rénovation énergétique dans les différents sites.

Evolution des dépenses d'investissement par rapport à 2025 :

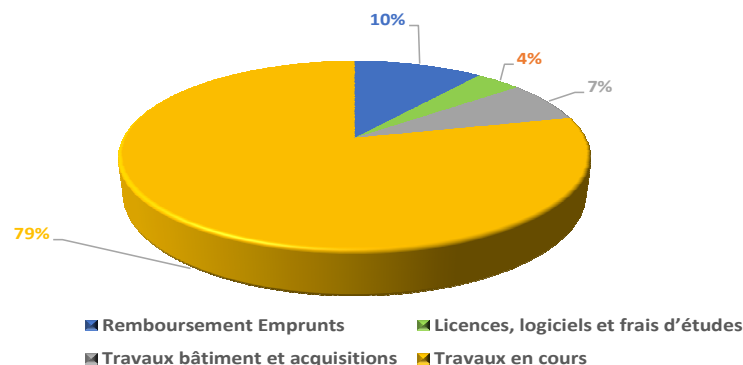
CHAPITRES	LIBELLES	CA 2025 estimé	BP 2025	BP 2026	Variation BP 2026/2025
Chap.20	Licences, logiciels et frais d'études	99 012	112 650	52 700	-53,22%
Chap.21	Travaux bâtiment et acquisitions	66 830	85 130	97 790	14,87%
Chap.23	Travaux en cours	607 523	729 630	1 102 470	51,10%
Chap.23	Immobilisations en cours (reserve)				
	TOTAL DEPENSES D EQUIPEMENT	773 366	927 410	1 252 960	
Chap.16	Remboursement Emprunts	178 232	198 790	148 625	-25,24%
Chap 23	reserve		6 053 123	5 914 105	
	TOTAL DEPENSES REELLES	951 598	7 179 323	7 315 689	1,90%
Chap.040	Operat° d'ordre de transfert entre sections	86 479	86 580	86 480	-0,12%
Chap.041	Operat° d'ordre patrimoniale		0	6 690	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	86 479	86 580	93 170	7,61%
	RAR (reste à réaliser)		194 756	232 100	
	TOTAL DEPENSES	1 038 077	7 460 659	7 640 959	2,42%

Les dépenses d'investissement au BP 2026 se présentent comme suit :

2.2.1 DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles se répartissent comme suit :

REPARTITION DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT BP2026



Le remboursement d'emprunt et les cautions à hauteur de 149 k€.

Les crédits des chapitres 20, 21, 23 correspondent aux dépenses prévisionnelles d'équipement. A titre indicatif, l'effort d'équipement 2026 est auto-financé en partie par le reliquat de l'emprunt de 2025 et les ressources propres.

Le chapitre 20 : Il regroupe les études conduites au préalable du lancement du projet de rénovation énergétique, les frais d'insertion ainsi que le renouvellement des licences. Son montant est de **53 k€**.

Le chapitre 21 : Son enveloppe est de **98 k€**. Il regroupe les dépenses de renouvellement de matériel de secours et d'incendie, l'agencement et l'aménagement des bâtiments (isolation, maçonnerie, menuiserie, plâtrerie, électricité...), l'agencement de la cafeteria du bâtiment d'accueil ainsi que l'installation d'un affichage dynamique.

Divers remplacements d'équipements sont prévus (pompes, climatiseurs, compteurs d'eau divisionnaires ainsi que du matériel informatique).

Le chapitre 23 : Il concerne principalement la rénovation complète du système thermique du site de Riom programmé dans le projet de rénovation énergétique ainsi que les travaux d'entretien du P3 sous le marché d'exploitation technique. Son enveloppe est de **1 102 k€**.

2.2.2 DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT

Les opérations d'ordre sous le chapitre 040 et 041 retracent les dépréciations de subventions transférables au compte 777 en section de fonctionnement ainsi que des opérations patrimoniales. Leur montant est de **93 k€**.

3 GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS

3.1 ÉPARGNES

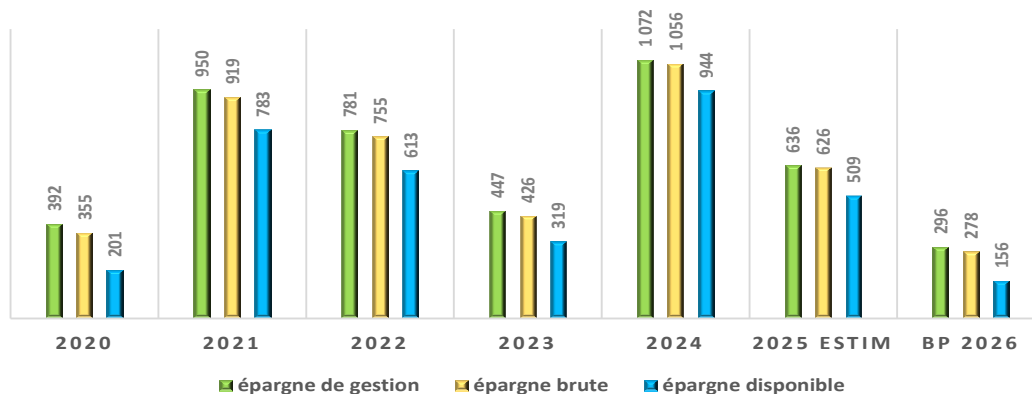
L'épargne de gestion correspond à la somme des recettes réelles de fonctionnement diminuée des dépenses réelles de fonctionnement, hors intérêts de la dette.

L'épargne brute correspond à la capacité d'autofinancement avant le remboursement des échéances de la dette (soustraction des intérêts de l'épargne de gestion).

L'épargne nette correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement de la dette en capital.

L'analyse se limite à l'évolution de certains indicateurs de gestion, de solvabilité et de désendettement du syndicat.

NIVEAU ET ÉVOLUTION DES TROIS ÉPARGNES EN K€



L'analyse de la période de 2020 au 2025 est marquée par une volatilité en observant les trois courbes de trois types d'épargne.

Après un point bas en 2020, les valeurs des trois types d'épargne ont augmenté les années suivantes avec un pic en 2024 suite à la dotation d'Etat concernant le filet de sécurité lié à la hausse de l'énergie en 2023 (190 K€).

Les prévisions du budget primitif 2026 ont été estimées avec plus de prudence permettant de dégager une épargne satisfaisante pour financer le remboursement du capital d'emprunt et une partie de renouvellement d'investissement.

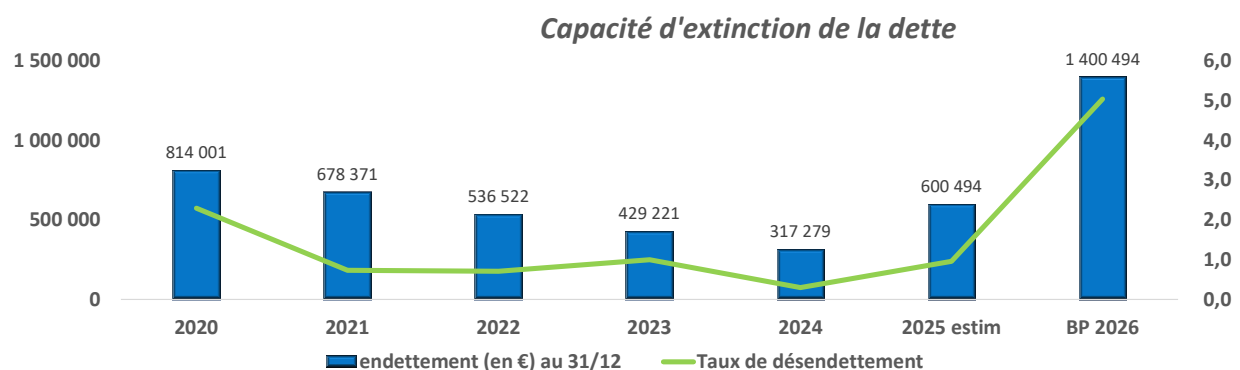
3.2 NIVEAU D'ENDETTEMENT

L'encours de la dette au 31 décembre 2025 atteint les 600 K€. Une partie de cet encours est à taux fixe et l'autre partie est indexée au taux du livret A. Il se répartit entre les deux prêteurs (la caisse d'épargne et la caisse des dépôts).

La capacité de désendettement du SMO Biopôle Clermont Limagne est moins d'un an en 2025.

Le ratio de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires pour éteindre totalement la dette par la mobilisation et l'affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Il se calcule selon la règle suivante : encours de la dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours rapporté à l'épargne brute de l'année en cours.

SOLVABILITÉ							
	2020	2021	2022	2023	2024	2025 estim	BP 2026
endettement (en €) au 31/12	814 001	678 371	536 522	429 221	317 279	600 494	1 400 494
Taux de désendettement	2,3	0,7	0,7	1,0	0,3	1,0	5,0



L'analyse de la solvabilité du syndicat montre une phase de désendettement soutenu entre 2020 et 2024 et puis un réendettement programmé à partir de 2025 pour financer le projet de rénovation énergétique.

La capacité de désendettement est inférieure à une année entre 2021 et 2024, ce taux pour le BP 2026 s'élèvera à cinq années ce qui reste bien en dessous du seuil d'alerte qui se situe entre 10 et 12 ans.

CONCLUSION

Le SMO Biopôle Clermont-Limagne poursuit avec rigueur le projet d'investissement pour la performance énergétique et l'amélioration de son attractivité.

Le budget s'équilibre à la somme de **12 571 k€**.

Je vous propose de passer au vote de ce budget primitif 2026.